QK819

OULiPO
ouvroir de lieux potentiels
plateau du Haut Montreuil

01

Théorème

La ville n'est pas une matière inerte, c'est un milieu vivant, qui, avec ou sans vision, avec ou sans projet, évolue sans cesse. Sa nature mouvante se définit à chaque instant, par les décisions et actions de l'ensemble de ses protagonistes, de l'élu au citoyen, de l'entrepreneur au militant, depuis le projet de tramway jusqu'à l'épineuse problématique des déjections canines.

Elle est l'affaire de tous, tout le temps. **Elle est ce que nous en faisons collectivement aujourd'hui, bien davantage que ce que nous avions prévu hier ou ce que nous fantasmons pour demain.**

C'est particulièrement vrai à Montreuil, où la densité des initiatives nous invite à chercher un moyen de faciliter l'éclosion des projets en cours et à venir plutôt qu'à en élaborer un supplémentaire.

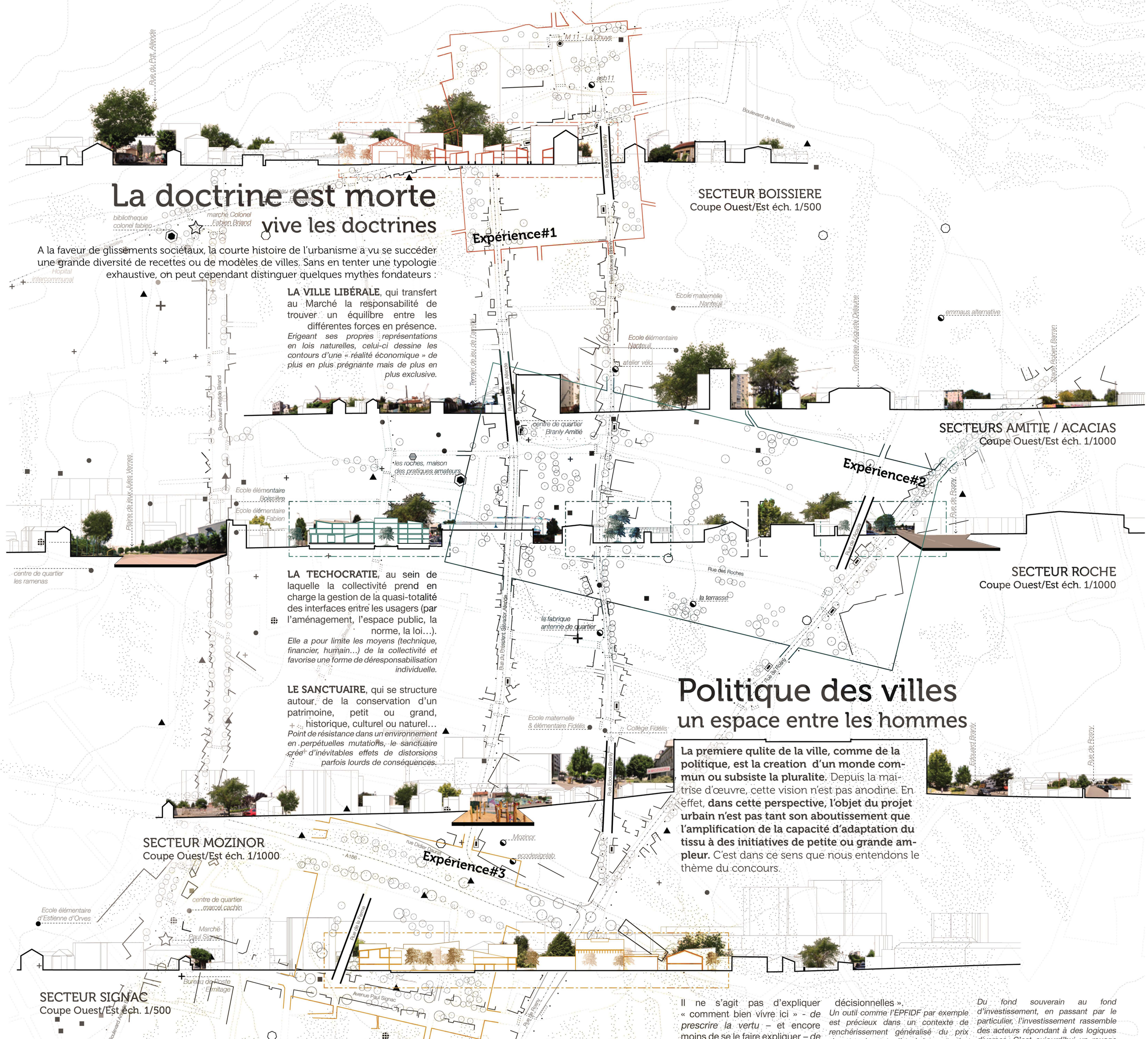

La doctrine est morte
vive les doctrines

A la faveur de glissements sociétaux, la courte histoire de l'urbanisme a vu se succéder une grande diversité de recettes ou de modèles de villes. Sans en tenter une typologie exhaustive, on peut cependant distinguer quelques mythes fondateurs :

LA VILLE LIBÉRALE, qui transfert au Marché la responsabilité de trouver un équilibre entre les différentes forces en présence.
Erigeant ses propres représentations en lois naturelles, celui-ci dessine les contours d'une « réalité économique » de plus en plus prégnante mais de plus en plus exclusive.

LA TECHOCRATIE, au sein de laquelle la collectivité prend en charge la gestion de la quasi-totalité des interfaces entre les usagers (par l'aménagement, l'espace public, la norme, la loi…).
Elle a pour limite les moyens (technique, financier, humain…) de la collectivité et favorise une forme de déresponsabilisation individuelle.

LE SANCTUAIRE, qui se structure autour de la conservation d'un patrimoine, petit ou grand, historique, culturel ou naturel…
Point de résistance dans un environnement en perpétuelles mutations, le sanctuaire crée d'inévitables effets de distorsions parfois lourds de conséquences.

LA VILLE COLLECTIVE, qui mise sur la discussion et la bonne intelligence de proche en proche.
En tant que système, son échelle pose question : trop petite, sa valeur d'existence ne se distingue pas fondamentalement de structurations individuelles courantes (un ménage, un voisinage…) ; trop grande elle est rattrapée par la sophistication et la question de la représentativité de son appareil.

Chacun de **ces mythes renvoie à des convictions profondes, à la manière dont chacun envisage le monde** et le rôle qu'il a y jouer.
La ville n'est pas le fruit de l'un ou de l'autre, ni un compromis habile entre deux d'entre-eux, encore moins une synthèse de l'ensemble. **Elle est seulement** – et c'est déjà énorme - **le lieu de leur rencontre : le résultat autant que la condition de leur cohabitation.**

Politique des villes
un espace entre les hommes

La premiere qulite de la ville, comme de la politique, est la creation d'un monde commun ou subsiste la pluralite. Depuis la maitrise d'œuvre, cette vision n'est pas anodine. En effet, **dans cette perspective, l'objet du projet urbain n'est pas tant son aboutissement que l'amplification de la capacité d'adaptation du tissu à des initiatives de petite ou grande ampleur.** C'est dans ce sens que nous entendons le thème du concours.

Il ne s'agit pas d'expliquer « comment bien vivre ici » - *de prescrire la vertu* – et encore moins de se le faire expliquer – *de taire les expertises* – mais plutôt de réunir les conditions et d'initier une discussion qui a vocation à se prolonger bien après la livraison du quartier.

Concrètement cela suppose selon nous de trouver des leviers pour :

- **Un repositionnement du pouvoir public dans le projet urbain** de manière à garantir la pérennité de ses capacités « infrastructurelles » et « décisionnelles ».
Un outil comme l'EPFIDF par exemple est précieux dans un contexte de renchérissement généralisé du prix des terrains et d'assèchement des ressources publics.
- **Un contrôle du degré d'intégration** des projets et initiatives, petits ou grands, **à des problématiques d'intérêt général.**
La frontière est souvent ténue entre la défense sincère d'un patrimoine quelque soit sa nature et un réflexe égoïste de type « Not In My Backyard ».
- **Une démarche lisible à l'échelle métropolitaine** voir nationale pour capter l'investissement.
Du fond souverain au fond d'investissement, en passant par le particulier, l'investissement rassemble des acteurs répondant à des logiques diverses. C'est aujourd'hui un rouage indispensable de la fabrique de la ville en générale et notamment de ses mécanismes de solidarité.
- **La sauvegarde ou la réintroduction d'une marge de négociation** pour chacun des acteurs en présence.
L'aboutissement des discussions entre le STIFF et l'ASB11 est l'illustration parfaite d'une optimisation de type « bottom up ». Pour favoriser ce type d'occurrence, il faut que chacun ait à la fois la place et les moyens de défendre ses intérêts.